



# Région wallonne

## ARRETE MINISTERIEL DU 28/2/01 DECIDANT L'ASSAINISSEMENT OU LA RENOVATION DU SITE SAE/TC45 DIT « BRASSERIE DE CHIMAY » A CHIMAY

---

### **Le Ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme et de l'Environnement;**

Vu les articles 167 à 171 du Code wallon de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine relatifs à l'assainissement et à la rénovation des sites d'activité économique désaffectés, notamment l'article 168, § 4;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 8 avril 2000 fixant la répartition des compétences entre les ministres et réglant la signature des actes du Gouvernement, modifié le 17 octobre 2000;

Vu l'arrêté ministériel du 28 juin 1999 constatant la désaffectation du site SAE/TC45 dit « Brasserie de Chimay » à Chimay;

Considérant que la Ville de Chimay a soumis dès à présent un programme de travaux;

Considérant que l'état physique actuel du site le rend contraire à son bon aménagement, par son abandon et son délabrement;

Vu que Monsieur et Madame DEMEYER-MARTIN Jean n'ont pas répondu;

Vu l'avis motivé du 15 juillet 1999 par le Collège échevinal de la Ville de Chimay émettant un avis favorable à l'arrêté ministériel du 28 juin 1999;

Vu l'avis émis le 22 septembre 1999 par la Commission régionale d'Aménagement du territoire, section d'Aménagement actif;

### **ARRETE :**

#### **Article 1er**

Il est décidé que le site d'activité économique SAE/TC45 dit « Brasserie de Chimay à Chimay comprenant les parcelles cadastrées ou l'ayant été à Chimay, section C n° 140l, 140m et repris au plan n° SAE/TC45 annexé au présent arrêté est désaffecté et doit être assaini ou rénové.

#### **Article 2**

Le présent arrêté sera notifié dans les dix jours, par envoi recommandé à la poste :

- à la Ville de Chimay ;

- aux propriétaires pour observations et réclamations :

- Monsieur DEMEYER Jean, Remy né le 29 mars 1927 à Chimay et son épouse Madame MARTIN Anna, Martha née le 24 novembre 1929, domiciliés Grand'Rue n° 4 à 6460 CHIMAY.
- Monsieur WAUTHIA Willy, Joseph, Emile, Ghislain né le 15 juillet 1932 à Fosses-la-Ville, domicilié rue du 11 Novembre n° 3 à 6460 CHIMAY.

Il sera publié au Moniteur belge et transcrit sur les registres de la conservation des hypothèques.

**Article 3**

Le présent arrêté entre en vigueur au jour de sa signature.

NAMUR, le 28 FEV. 2001

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Foret', with a vertical line extending upwards from the top of the signature.

**Michel FORET.**